



FICHE D'INFORMATIONS LEGALES / DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION (DER)

La présente fiche (ou DER) est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller (ou intermédiaire). Elle résume toutes les informations légales que le conseiller (ou intermédiaire) ou sa société doit avoir communiqué au client dès l'entrée en relation. Elle est un complément à sa plaquette commerciale.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

L'ENTREPRISE

Que le CIF exerce en nom propre ou dans le cadre d'une société, cette partie résume les aspects administratifs de l'entreprise :

Nom ou dénomination sociale : Cabinet INGENIO EIRL Patrick SARRASY

Adresse professionnelle ou siège social : 12 Bis, Avenue Charles de Gaulle – 81370 St-Sulpice La Pointe

SIREN: 524 495 710 000 21 NAF/APE : 6622Z

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Patrick SARRASY pour le bon déroulement de nos missions de CGP/CIF/COURTIER. Elles sont conservées pendant 5 ans après la fin de la relation commerciale et sont destinées à l'ANACOFI-CIF, l'AMF, partenaires. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Patrick SARRASY au mail suivant : contact@ingenio-patrimoine.fr ou par courrier : 12 bis Avenue Charles de Gaulle 81370 St Sulpice La Pointe. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) :

Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation : 100 57 523

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome> au titre des activités réglementées suivantes :

Susceptible de fournir des conseils en investissement de manière NON INDEPENDANTE (conservation des commissions), enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**) association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse postale : 17, Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org

IAS (Intermédiaire en Assurance) :

- ▶ Catégorie courtier de type C niveau **III**

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) :

- ▶ Catégorie d'intermédiaire courtier

Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers :

- ▶ Le cabinet propose un service de conseil indépendant
- ▶ La recommandation faite dans le cadre de ce service porte sur les crédits proposés par les banques ou les établissements de crédits.
- ▶ Le client devra acquitter des frais pour la rémunération de ce service indépendant **oui** ou **non**

L'(ou les) activité(s) d'IAS ou (et) d'IOBSP est (sont) contrôlable(s) par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Il est par ailleurs :

Démarcheur bancaire ou financier :

Cette activité est contrôlable par l'AMF et l'ACPR.

Agent immobilier :

Agent immobilier : Carte T : N° CPI 8102 2018 000 029 384

Lieu de délivrance : CCI TARN valable jusqu'au 30/06/2021. sans détention de fonds, non détention de fonds pour compte de tiers . L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Votre conseiller ou intermédiaire (selon qu'il soit membre de l'ANACOFI et/ou de l'ANACOFI-CIF) dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : COVEA RISK 19, 21 Allée de l'Europe 92616 Clichy Cedex

Numéros de polices : 114 240 090/adhérent N°228084

Pour des montants de :	CIF	IAS	IOBSP	IMMO
Responsabilité Civile Professionnelle :	2 000 000 €	3 000 000 €	2 000 000 €	Police 114240090
Garantie financière :	Non approprié	115 000 €	115 000 €	110 000 €

**sauf exception : versement d'un acompte sur prise d'honoraires*

Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'**ANACOFI- CIF** disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

LISTE DES PARTENAIRES/ PRINCIPAUX PARTENAIRES ²: COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISES D'ASSURANCE, AUTRES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES IMMOBILIERS (Promoteurs)

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
INTENCIAL	ASSUREUR	Convention	Commissions
AVIVA	ASSUREUR	Convention	Commissions
SURAVENIR	ASSUREUR	Convention	Commissions
GENERALI	ASSUREUR	Convention	Commissions
SWISS LIFE	ASSUREUR	Convention	Commissions
UAF LIFE PATRIMOINE	ASSUREUR	Convention	Commissions
METLIFE	ASSUREUR	Convention	Commissions
CARDIF	ASSUREUR	Convention	Commissions
PRIMONIAL	ASSUREUR	Convention	Commissions
MONTBLEU FINANCES	Société de gestion	Convention	Commissions
VATEL CAPITAL	Société de gestion	Convention	Commissions
APICAP	Société de gestion	Convention	Commissions
FOREST INVEST	Société de gestion	Convention	Commissions
PAREF Gestion	Société de gestion	Convention	Commissions
VOISIN SAS	Société de gestion	Convention	Commissions
INTERGESTION	Société de gestion	Convention	Commissions
MY MONEY BANK	Société de gestion	Convention	Commissions

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués : Montant HT et TTC

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Ainsi dans ce cadre, le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers disponibles sur le marché. Ces instruments sont suffisamment diversifiés quant à leur type et à leurs émetteurs, ou à leurs fournisseurs et ne se limitent pas à ceux avec lesquels le conseiller entretient des relations étroites prenant la forme tous liens capitalistiques, économiques ou contractuels pouvant remettre en cause l'indépendance du conseil fourni.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Votre conseiller exerce son activité de manière **NON INDEPENDANTE**.

MODE DE COMMUNICATION

Pour communiquer avec nos clients, nous utilisons : le téléphone, le courrier postal, la messagerie électronique.

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : Cabinet INGENIO 12 bis, Av Charles de Gaulle – 81370 St-Sulpice La Pointe

Par tel/ fax : 05 63 42 63 58 / 06 04 59 21 80 ou par mail : contact@ingenio-patrimoine.fr

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- ▶ Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- ▶ Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

SAISIR UN MEDIATEUR

I - Médiateur compétent litiges

avec une entreprise : Médiateur
de l'Anacofi
92 rue d'Amsterdam 75009 Paris

II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur : Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche
Médiateur de l'AMF
Autorité des Marchés Financiers 17, place
de la Bourse 75082 Paris cedex 02
Site internet :
[http://www.amf-france.org/Le-
mediateur-de-l-AMF/Le- mediateur-
mode-d-emploi/Modes-de-
saisine.html](http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html)

Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance TSA
50110
75441 PARIS CEDEX 09
Site internet :

<http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières

Médiation de la
consommation - ANM Conso 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS

Site internet IOBSP :

www.anm-conso.com/anacofi-iobsp

Site internet IMMOBILIER :

www.anm-conso.com/anacofi-immo

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

DATE ET SIGNATURE	
Le client	Le conseiller
Fait à :	Fait à :
Date :	Date :
Signature :	Signature :